

Martine MAYET

Adjointe au maire déléguée
à l'Éducation, aux Centres de loisirs
et aux Nouveaux Arrivants

MM/SG

Madame LE LIGNÉ
Directrice de l'école Albert Camus

Mesdames et Messieurs les représentants des
parents d'élèves

Hôtel de Ville, le

25 JUL. 2025

Madame la Directrice, Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves,

J'ai bien reçu le compte-rendu du Conseil d'école du 12 juin dernier et je vous en remercie. Je souhaite apporter des précisions et des réponses complémentaires aux interrogations soulevées lors de ce conseil et vous informer du suivi des demandes formulées auprès de la Ville.

Vote élections des représentants des parents d'élèves

Le décret n° 2019-838 du 19 août 2019 donne la possibilité d'organiser la tenue des élections des parents uniquement par correspondance. Un vote du conseil d'école étant nécessaire pour ce faire, nous prenons acte du souhait de l'école.

Le vote électronique quant à lui, ne pourra pas être déployé lors des élections 2025. L'IEN, pilote de ce projet, souhaite avoir le recul nécessaire sur les expérimentations déjà menées dans le département.

Cette organisation nécessite un travail technique de coordination entre la Ville et l'Éducation Nationale dont les 1ers jalons ont été posés (outil numérique ONDE partagé avec la Ville).

Nous tiendrons, avec Mme Amaral, les parents d'élèves au courant de l'avancée de nos travaux.

Travaux

Vous trouverez ci-dessous les éléments présentés lors de la réunion « travaux » du 28 avril, suite au vote du budget au Conseil municipal du 2 avril 2025.

Je vous rappelle que ces travaux sont prévisionnels. En effet, si des urgences le nécessitent, sur l'école ou un autre bâtiment municipal, certaines interventions pourraient être décalées dans le temps ou annulées.

Travaux retenus au budget 2025 :

- Remplacement des petits châssis en bois restant dans les classes, 15 000€.
- Reprise du caniveau devant la porte de l'entrée maternelle, 10 000€
- Changement des portes et châssis vitrés côté laverie, 5 000€
- Remplacement d'une canalisation d'arrivée d'eau côté élémentaire (travaux faits en urgence sur la semaine 17): 20 000€

Prévoir, dans la mesure du possible en 2025 :

- Reprise des bandes au plafond dans la salle des maîtres
- Réparation d'une fenêtre au centre côté maternel et une fenêtre côté élémentaire (salle Jungle).
- Reboucher des fissures au mur dans une salle du centre de loisirs maternel.
- Reprise du mur en béton mitoyen dans la cour maternelle.

Prévoir pour chiffrage au budget 2026 :

- Mise en peinture de la salle RASED au 1er étage côté élémentaire.
- Mise en peinture du couloir RDC après le réfectoire.
- Mise en peinture de la salle carrelage maternelle face parking.
- Mise en peinture des escaliers côté maternelle près de la cour.
- Mise en peinture de trois salles côté centre de loisirs maternel.
- Remplacement du sol PVC de 2 salles côté centre de loisirs maternel.

ATSEM

L'école est composée de 6 postes d'ATSEM pour 7 classes maternelles. Pour la rentrée de septembre, l'équipe sera au complet.

Scolarest

En l'état, l'absence de l'enfant doit pouvoir être justifiée. Si les parents ne souhaitent pas ou ne peuvent pas fournir de certificat médical, ils ne seront pas remboursés du montant du repas non consommé.

Une réflexion est toutefois en cours concernant la proposition d'un nombre de jours forfaitaires.

Je vous invite à afficher cette réponse dans l'espace réservé à cet effet, afin que les parents destinataires du compte-rendu puissent prendre également connaissance des précisions apportées ici.

Espérant que ce complément d'informations retiendra votre attention, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Directrice, Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves, l'expression de mes salutations distinguées.



L'Adjointe au Maire
déléguée à l'Éducation, aux Centres de loisirs
et Aux Nouveaux Arrivants

Martine MAYET

Copie : Mme AMARAL, Inspectrice de la 12^{ème} circonscription
M. MESSAI DE BOISSARD, Elu au Conseil d'école